



Compte-rendu CAP du corps des Techniciens d'art Séance du 13 décembre 2012

En préambule, le président nous informe que les points concernant les avancements de grade sont reportés à une date ultérieure en raison de la non publication des textes réglementaires (ratio promus/promouvables). Cette situation est imputable au ministère qui a envoyé les propositions très tardivement au ministère de la fonction publique, La CGT est largement insatisfaite de cette situation. Cette question est développée en question diverse.

Le quorum est atteint et les douze représentants CGT sont présents. Un secrétaire-adjoint de séance est désigné.

Approbation des procès-verbaux des deux précédentes séances.

Séance du 16 décembre 2011 : la CGT s'abstient unanimement en raison d'une divergence entre la rédaction et la réalité des éléments débattus en séance (sujet prime de fin d'année). C'est la première fois que cette situation se produit.

Séance du 12 juin 2012 : le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Titularisations :

André Mathilde	Mobilier national	Rentraiteur tapisseries
Berry Alain	Archives nationales	Photographe
Bertrand Aurélie	EP Sèvres	Céramiste
Briand Lucie	Mobilier national	Rentraiteur tapisseries
Holley Sophie	Mobilier national	Licier
Souadet Vanessa	Mobilier national	Licier
Ulonati Fiona	Mobilier national	Licier

Nous adressons nos sincères félicitations à tous les collègues titularisés.

Après la séance nous avons été informés qu'un dossier avait été oublié, son examen est reporté à la prochaine séance.

Changement de spécialité : 1^{er} Avis

Anne Marie Abrard Desgranges	Archives Nationales	Doreur sur cuir	Relieur
---------------------------------	---------------------	-----------------	---------

Nicolas Mancel	Mobilier National	Tapissier garniture	Menuisier en sièges
Lucie Gaillot	Mobilier National	Licier	Relieur

L'avis est favorable sur l'ensemble des demandes. Les stages débuteront dans les prochaines semaines. Nous demandons qu'un rapport d'étape soit présenté aux prochaines séances.

Mutations

En introduction, nous rappelons, et ce n'est pas la première fois, que les spécialités sont définies dans le statut des techniciens d'art, et doivent apparaître sur les avis de vacances diffusés sur la BIEP, ce qui est loin d'être le cas. Il est urgent que le ministère soit plus vigilant et donne des consignes aux rédacteurs afin que le statut soit respecté et appliqué, et que la spécialité figure systématiquement sur chaque avis de vacances.

Une seule mutation sera effective sous réserve des disponibilités budgétaires (changement de titre budgétaire, T3 vers T2)

Christophe FOUIN	BNF Tolbiac	EP Versailles	Photographe (ref BIEP 59413)
------------------	-------------	---------------	---------------------------------

Sur le poste d'installateur (IMOAD) au MUCEM Marseille (ref BIEP 50962), le représentant de la DG patrimoine nous indique que le comité ministériel RH ne donne plus la priorité budgétaire pour ce poste, à suivre. Une candidature a été étudiée, mais l'agent n'est pas de la spécialité demandée. Si l'agent souhaite poursuivre sa démarche, elle devra s'accompagner d'une demande de changement de spécialité.

Sur le poste de relieur aux Archives nationales d'Outre-mer d'Aix en Provence (ref BIEP 55224) la demande de mutation de l'agent est reportée à une séance ultérieure.

Sur le poste d'installateur (IMOAD) au musée du Louvre (ref BIEP 57982), l'avis est défavorable pour l'unique candidature en technicien d'art. Il nous est indiqué que le poste devrait être pourvu par un adjoint technique (cat C). Cependant le service d'origine de l'agent (CNAP) donne un avis défavorable en raison de ses contraintes d'effectifs. Nous constatons de nouveau, qu'un agent demande son départ du CNAP en raison de la désorganisation qui y règne. Et encore une fois cet établissement bloque la mobilité de l'agent, ce qui est inacceptable. Nous rappelons que la mobilité est un droit de l'agent, et qu'il ne doit pas faire les frais de la mauvaise gestion de l'établissement.

Sur le poste de jardinier au domaine de Champs sur Marne (ref BIEP 59510), l'avis est défavorable pour l'unique candidature en technicien d'art.

Demande de démission

Un avis favorable a été donné à l'unique demande de démission.

Nomination au tour extérieur au titre de l'année 2013 dans le corps des techniciens d'art.

5 postes à pourvoir pour 280 agents promouvables.

Rappel des conditions : 9 ans d'ancienneté de services publics au premier janvier de l'année de

nomination dans le corps des adjoints techniques.

Claude Bourgade	ENSBA	ébéniste
Philippe Buisson	Domaine de Pau	Jardinier d'art
Michel Guckert	Musée du Louvre	Jardinier d'art
Olivier Guillemaud	EP Sèvres	Céramiste
Franck Osle	Archives Nationales (Font.)	Photographe

Nous adressons nos sincères félicitations à tous les collègues promus.

Approbation de l'examen professionnel de classe exceptionnel au titre de l'année 2012

ALARY Jérôme. Mobilier national
BARTOUX Guillaume. Musée du Louvre
BINDER Pascal. Domaine national de Saint-Cloud
CHASTEL Christine. BNF Sablé
COSTE Patricia. Archives nationales
FESSART - DELAPLANCHE Anne-Laure. BNF Tolbiac
MANCEL Nicolas. Mobilier national
MARRAST Agnès. Mobilier national
PASZKOWSKI Alexis. E.A Nantes
QUENSIERE Anne Sophie. BNF
RICHARD Philippe. Domaine national de Rambouillet
TORRES Charles. Mobilier national
TURZO Franck. EP Sèvres - Cité de la céramique
VENET Gwendaline. Mobilier national
VERNILLET - PETIT Marie Christine. CMN - Maison Clémenceau
WERCKLING - VALLEE Carine. EP Sèvres - Cité de la céramique
WILLAUME - DELAFOY Sandrine. Mobilier national.

Nous adressons nos sincères félicitations aux lauréats.

Les reclassements seront effectifs dans les prochaines semaines (reclassement dans le nouveau grade, et reclassement dans la nouvelle grille de catégorie B suite à la réforme NES), avec rattrapage de salaire.

Questions diverses à la demande de la CGT:

Recrutements sur l'ensemble de la filière :

Le président nous indique que les trois corps concernés (C, B et A) feront l'objet de concours internes et externes pour l'année 2013, sans savoir pour l'instant quelles spécialités et métiers seront concernés. La CGT rappelle que de nombreux postes n'ont pas été remplacés et qu'il est urgent de recruter en masse.

Bilan de gestion : Un bilan de gestion du corps des techniciens d'art sera prochainement édité.

Prime de fin d'année : pas un seul centime cette année, même pas en « one shot »...

Ratios promus/promouvables : nous indiquons que les propositions de l'administration sont inacceptables. En effet, en 2013 le nombre de poste à pourvoir dans le grade supérieur et exceptionnel va passer à 40 au lieu de 55 en moyenne sur la période 2009-2011. Nous dénonçons vivement cette baisse amorcée en 2012, qui est en déphasage avec l'affichage de valorisation de la filière métiers d'art. Nous demandons que ces chiffres soient revus à la hausse afin de ne pas pénaliser les évolutions de carrière des agents.

Les promotions sont reportées à une séance ultérieure mais avec effet en date du premier janvier 2013. Lors de cette CAP d'autres points pourront être abordés (mutations, titularisations, etc).

Recrutement des élèves céramistes à Sèvres : Cette année les élèves seront recrutés sur des contrats d'établissement au lieu de contrats ministériels gagés sur postes de techniciens d'art. Cette mesure est un important recul, car il n'y aura plus de garantie d'ouverture de poste à l'issue de la formation. Ici encore nous notons les contradictions entre les effets d'annonce du ministère et la réalité sur le terrain.

Primes agents affectés à la BNF : Nous indiquons que la BNF ne respecte pas l'application des taux planchers de primes (IAT et IFTS) prévus par les circulaires ministérielles, taux qui sont déjà trop bas ! De plus, pour certains agents, cet oubli va même jusqu'à la totalité des primes de sujétion. Il va sans dire que cette situation doit être régularisée avec effet rétroactif. N'hésitez pas à consulter vos représentants CGT en cas de doute sur le montant des primes qui vous sont versées.

La délégation CGT vous présente ses meilleurs vœux pour l'année qui s'ouvre. Nous communiquerons régulièrement quant au contenu des négociations en cours sur la filière métiers d'art (primes, évolution de carrière, concours et recrutement, valorisation, formation). Des réunions d'information seront organisées tout au long de l'année, et des comptes-rendus seront diffusés.

Didier ALAIME	BNF	01 40 15 51 70	didier.alaime@culture.gouv.fr
Victor ALMEIDA ALVES	EP VERSAILLES	01 30 83 75 87	cgt@chateauversailles.fr
Pascal AUTISSIER	ENSAD	01 42 34 97 00	pascal.autissier@ensad.fr
Jean-Marc BAUDET	SEVRES	01 46 29 22 00	jean-marc.baudet@culture.gouv.fr
Thierry CHOQUET	MUSEE DU LOUVRE	01 40 20 53 94	thierry.choquet@free.fr
Karim COURCELLES	MUSEE DU LOUVRE	01 40 20 53 94	karim.courcelles@louvre.fr
Cérile FAUCHEUX	MOBILIER NATIONAL	01 44 08 53 17	cerile.fauchoux@culture.gouv.fr
Catherine GENTILHOMME	MOBILIER NATIONAL	01 44 08 53 69	catherine.gentilhomme@culture.gouv.fr
Aurélien MONGEOT	MOBILIER NATIONAL	01 44 08 53 35	aurelien.mongeot@culture.gouv.fr
Claire PINTO VASCONCELOS	MOBILIER NATIONAL	01 44 08 53 84	claire.de-pinto@culture.gouv.fr
Emmanuel PLE	C2RMF	01 40 20 24 42	emmanuel.ple@culture.gouv.fr
Christophe TERNANT	BNF		christophe.ternant@bnf.fr

61, rue de Richelieu 75 002 Paris ☎ 01.40 15 51 70/71 📠 01.40 15 51 77
courriel : cgt-culture@culture.gouv.fr / Internet : www.cgt-culture.fr